

Arrêté n°2019-22-0045

Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : Le bureau du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme est composé conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 : La commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme est composée conformément à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 : La formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme est composée conformément à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 15 mai 2019

Par délégation
Le directeur général adjoint

Serge MORAIS

ANNEXE I
COMPOSITION DU BUREAU

Président du Conseil territorial de santé :

Mme Mathilde GROBERT, collègue 2

Vice-Président du Conseil territorial de santé :

M. Michel COHEN, collègue 1

Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

M. Claude ELDIN, collègue 1

Vice-Présidente de la Commission spécialisée en santé mentale :

Mme Brigitte VELTEN, collègue 2

Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

A désigner,

Vice-Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mme Michèle LAYES-CADET CHARDARD, collègue 1

Personnalité Qualifiée :

Mme Dominique REFFO

ANNEXE II
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
EN SANTE MENTALE

Président : M. Claude ELDIN, collègue 1

Vice-Président : A désigner, collègue 2

Membres :

Mme Claire LOROUE, collègue 1, titulaire

M. Denis AYE, collègue 1, suppléant

M. Philippe LOUVET, collègue 1, titulaire

M. Guy CARCEL, collègue 1, suppléant

M. Eric PLEIGNET, collègue 1, titulaire

Mme Brigitte PERDRIZET, collègue 1, suppléante

A désigner, collègue 1, titulaire

A désigner, collègue 1, suppléant

Dr Alain CARILLION, collègue 1, titulaire

Dr Philippe GIL, collègue 1, suppléant

Mme Josette BARRAL, collègue 1, titulaire

M. Gilles BONNEFOND, collègue 1, suppléant

Mme Hélène FOISY, collègue 1, titulaire

A désigner, collègue 1, suppléant

A désigner, collègue 1, titulaire

A désigner, collègue 1, suppléant

A désigner, 1 représentant des organisations de coopération territoriale, collègue 1, titulaire

A désigner, collègue 1, suppléant

Dr Florence TARPIN-LYONNET, collègue 1, titulaire

Dr Evelyne RASTEL-AVRIL, collègue 1, suppléante

A désigner, collègue 1, titulaire

Dr Jean-Michel NAVETTE, collègue 1, suppléant

Mme Nicole CAMP, collègue 2, titulaire

M. Alain CHOSSON, collègue 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes handicapées, collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations de retraités et personnes âgées, collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant

Mme Martine FINIELS, collège 3, titulaire

A désigner, collège 3, suppléant

A désigner, 1 représentant des communautés de communes, collège 3, titulaire

A désigner, collège 3, suppléant

M. Robert VIELFAURE, collège 3, titulaire

M. Christian LECERF, collège 3, suppléant

M. Patrick VIEILLESZAZES, collège 4, titulaire

M. Laurent LENOBLE, collège 4, suppléant

M. Frédéric VERGES, collège 4, titulaire

M. Raymond MARTEL, collège 4, suppléant

Suppléant du Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

M. Gilles BACH, collège 1, suppléant

Suppléant de la Vice-Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

M. Yves RIMET, collège 2, suppléant

Invité permanent en qualité de représentant de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

A désigner, collège X, titulaire

A désigner, collège X, suppléant

**ANNEXE III
COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIFIQUE
ORGANISANT L'EXPRESSION DES USAGERS**

Présidente : A désigner, collègue

Vice-Présidente : Mme Michèle LAYES-CADET CHARDARD, collègue 1

Membres :

Dr Ludovic BINCAZ, collègue 1, titulaire

A désigner, collègue 1, suppléant

M. Jean CHAPPELLET, collègue 1, titulaire

M. Michel GONAY, collègue 1, suppléant

M Eric DUBERNET DE BOSCOQ, collègue 2, titulaire

M. Paul BOMBRUN, collègue 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes handicapées, collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes handicapées, collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations de retraités et personnes âgées, collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations de retraités et personnes âgées, collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant

Mme Martine FINIELS, collègue 3, titulaire

A désigner, collègue 3, suppléant

M. Robert VIELFAURE, collègue 3, titulaire

M. Christian LECERF, collègue 3, suppléant

M. Benoit DEVOS, collègue 4, titulaire

M. Henry JOUVE, collègue 4, suppléant

Suppléante de la Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

A désigner, collègue , suppléant

Suppléant de la Vice-Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

M. Alain PAVY, collègue 1, suppléant

Invité permanent en qualité de représentant de la Commission spécialisée en santé mentale :

A désigner, collègue X, titulaire

A désigner, collègue X, suppléant